

Plan d'action annuel 2025

Le 15/01/2025

1. Introduction

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rends obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

2. Schéma Pluriannuel

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de **la Région Bourgogne-Franche-Comté** a été publié et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/accessibilite>

3. Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2025 associé au schéma pluriannuel 2024-2026.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2024, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
Version initiale	15/01/2025
Version 1.01	10/03/2025

4. Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du accessibilite@bourgognefranchecomte.fr

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse ci-dessus.

5. Plan annuel 2025

Opérations diverses

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Statut
Publication	Schéma pluriannuel et Plan d'action	Validation du Schéma pluriannuel et rédaction du plan d'action 2025	1er trimestre 2025	En cours
Organisation	Désignation d'un référent Accessibilité		Année 2025	A venir
Formation	Sensibilisation au RGAA d'un panel d'apprenants	L'apprenant en sait + sur le RGAA dans le numérique. Il s'agira certainement des différents contributeurs des différents sites de la Région BFC.	3ème trimestre 2025	A venir
Formation	Formation au RGAA	L'apprenant est autonome pour auditer un site ou conseiller en interne. Il s'agira du référent Accessibilité désigné.	2ème trimestre 2025	A venir
Amélioration	Intégration des nouvelles normes RGAA 2025	Travaux de mise en conformité selon les éventuelles normes RGAA décrétées en 2025	4ème trimestre 2025	A venir

Audits RGAA ou contre audit de conformité RGAA

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Statut
Mise en conformité	Audit	Application Mobigo et Mobigo covoiturage	2ème trimestre 2025	A venir
Mise en conformité	Audit	ABCDELIB	2ème trimestre 2025	A venir
Mise en conformité	Audit	IBSS (Front Office)	3ème trimestre 2024	A venir
Mise en conformité	2 nd Audit	Sites europe-bfc.eu et interreg-francesuisse.eu Institutionnel	4ème trimestre 2024	A venir